

PARTICULIERS

Tarifs des principaux services et opérations de votre banque au 1^{er} janvier 2012

Prix en euros, exprimés taxes incluses lorsque celles-ci sont dues.

BANQUE POPULAIRE
LORRAINE CHAMPAGNE
BANQUE & ASSURANCE



LA BANQUE
QUI DONNE ENVIE D'AGIR

Sommaire

Extrait standard des tarifs	3
Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	4
Ouverture, transformation, clôture	
Relevés de compte	
Tenue de compte	
Services en agence	
Banque à distance	7
Par internet	
Par téléphone	
Par automate	
Vos moyens et opérations de paiement	8
Cartes	
Virements	
Prélèvements / TIP	
Chèques	
Offres groupées de services	11
Conventions EQUIPAGE	
Gamme de moyens de paiement alternatifs au chèque (GPA)	
Irrégularités et incidents	12
Commission d'intervention	
Opérations particulières	
Incidents de paiement	
Découverts et crédits	14
Facilité de caisse et/ou découvert	
Crédits à la consommation	
Crédits immobiliers	
Epargne et placements financiers	17
Epargne bancaire	
Placements financiers	
Assurances et prévoyance	19
Opérations bancaires avec l'étranger	21
Résoudre un litige	22

Extrait standard des tarifs*

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services

	Tarifs en €
Abonnement permettant de gérer ses comptes sur internet (Cyberplus OPTIMAL) ⁽¹⁾ Soit pour information 33,60 euros par an	2,80/mois
Produit offrant des alertes sur la situation du compte ou sur un type d'opération - par alerte par SMS : (prix par SMS + coût opérateur) - par alerte par courriel :	0,20 Gratuit
Carte de paiement internationale (Visa) - à débit immédiat par an	37,50
Carte de paiement internationale (Visa) - à débit différé par an	45,00
Carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron) par an	29,50
Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale - par retrait (à partir du 5ème retrait par mois)	0,80
Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro - en Agence par virement - par Internet par virement	4,25 Gratuit
Frais de prélèvement - mise en place d'une autorisation de prélèvement (gratuit dans les 6 mois suivant l'ouverture du compte) - par prélèvement - si créancier organisme public et assimilé	9,10 Gratuit Gratuit
Commission d'intervention - par opération (avec un plafond de 223,60 euros par mois)	8,60
Assurance perte ou vol des moyens de Paiement (Sécuriplus) par an	25,00

* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité consultatif du Secteur financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes et sur Internet un extrait standard des tarifs.

⁽¹⁾ Hors coût du fournisseur d'accès à internet

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture

- **Ouverture d'un compte avec signature de la Convention de Compte**

Une nouvelle Convention de Compte de dépôt est à votre disposition depuis le mois de mai 2011.

Nous vous invitons à venir retirer ce document dans votre agence. Vous trouverez également l'intégralité des Conditions Générales de la Convention sur le site Internet de votre Banque : www.bplc.fr

- **Ouverture ou clôture d'un compte en devises**

- **Aide au changement de domiciliations bancaires** (offre Simplidom)

Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous chargeons de la domiciliation de tous vos virements et prélèvements. Vous déménagez, nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de compte vers une autre Banque Populaire. N'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au "Guide de la Mobilité", disponible dans votre agence et sur le site Internet de votre banque.

- **Clôture de compte :**

- Compte de dépôt
- Comptes épargne (PEL, CEL...)

- **Transfert de compte vers une autre Banque Populaire** (tous types de comptes)

- **Transfert de compte vers un autre établissement :**

- Comptes épargne (PEL, CEL, PEP...)
- Comptes titres ordinaires ou PEA :
 - Frais par ligne
 - Forfait minimum

- **Le Droit au Compte** (Service Bancaire de base)

Droit qui vous permet, si vous n'avez pas ou plus de compte de dépôt et si une banque refuse de vous en ouvrir un, de demander à la Banque de France de désigner une banque où vous pourrez bénéficier gratuitement d'un compte et des services bancaires de base prévus par la réglementation.

- **Le Service Bancaire de Base se compose des produits et services suivants :**

- l'ouverture, la tenue et la clôture du compte
- un changement d'adresse par an
- la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire
- la domiciliation de virements bancaires
- l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
- la réalisation des opérations de caisse
- l'encaissement de chèques et de virements bancaires
- les dépôts et retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte
- les paiements par prélèvement titre interbancaire de paiement ou virement bancaire
- des moyens de consultation à distance du solde du compte
- deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant le même service

Tarifs à l'unité
(sauf indication contraire)

Gratuit

60,00

Gratuit

Gratuit

Gratuit

Gratuit

100,00

5,00

120,00

Gratuit


Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Relevés de compte

- **Relevé de compte** (tarification par compte et par mois) :

- Mensuel
- Quinzaine
- Décadaire
- Hebdomadaire
- Journalier
- E-extrait
- E-extrait + extrait papier

- **Copie d'extrait en Agence**

 Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires. Afin de vous offrir une meilleure lisibilité sur nos tarifs, un récapitulatif de ces frais figure désormais en fin de votre relevé de compte. Depuis janvier 2009, vous recevez également le récapitulatif annuel des frais facturés sur votre compte au cours de l'année.

- **Relevé de portefeuille Titres**

- Mensuel
- À date rétroactive
- Edition après reconstitution manuelle

- **Bilan Patrimonial**

- **Les dates de valeur**

La date de valeur est la date de référence qui sert au calcul des intérêts débiteurs ou créditeurs éventuels. Elle intègre le délai de traitement nécessaire à la réalisation de certaines opérations.

Pour les chèques compensables en France :

- chèque émis
- chèque remis à l'encaissement

J*

Maxi J+1 ouvré**

Tenue de compte

- **Frais de tenue et de fonctionnement de compte**

Gratuit en 2012

- **Frais de tenue de compte en devises**

(par trimestre et selon devises)

30 USD ou 20 GBP ou 25 CHF ou 30 CAD ou 25 AUD ou 2200 JPY

- **Délivrance d'un RIB ou IBAN**

Gratuit

- **Enregistrement d'un changement d'adresse**

Gratuit

- **Gestion de compte inactif**

35,00

Ces frais sont prélevés si le compte n'enregistre aucun mouvement pendant plus de 12 mois consécutifs.

* J : date de comptabilisation au compte du client

** Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi, même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des centres de traitement des chèques)

Tarifs à l'unité
(sauf indication contraire)

Gratuit

2,70

4,20

5,50

21,00

Gratuit

2,50

16,50

3,50

31,00

230,00

Gratuit

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Services en agence

Tarifs à l'unité
(sauf indication contraire)

• Retrait en euros d'espèces au guichet de votre agence (sans émission de chèque)	Gratuit
• Mise à disposition de fonds auprès d'autres BP	21,00
• Mise à disposition de fonds auprès d'autres BP Clients €-BP	Gratuit
• Recherche de document	
- Au guichet de votre agence	11,20
- Par Internet (uniquement chèque remis à l'encaissement)	3,10
- Autres recherches complexes	16,30

La recherche ou la fourniture de documents liée à une réclamation justifiée relative à l'utilisation d'un moyen de paiement autre que le chèque est gratuite.

• Location de coffres

Prix annuel défini en fonction du volume du coffre et du niveau de garantie.

- Coffre à partir de :	75,00
------------------------	-------

Transmission du patrimoine

• Frais d'ouverture d'un dossier de succession	
- Avoirs jusqu'à 1500 €	50,00
- Avoirs supérieurs à 1500 €	120,00
• Liquidation d'actifs monétaires (hors Groupe Banque populaire)	1% maxi
• Gestion annuelle	90,00

Banque à distance

Par Internet

Tarifs à l'unité
(sauf indication contraire)

• Abonnement permettant de consulter ses comptes sur l'Internet (Cyberplus IDEAL) ⁽¹⁾	Gratuit
• Abonnement permettant de gérer ses comptes sur l'Internet (Cyberplus OPTIMAL) ⁽¹⁾⁽²⁾	2,80/mois
<i>Abonnement permettant de bénéficier, à partir d'un accès entièrement sécurisé au site de la Banque Populaire, aux services suivants : consultation de comptes et portefeuilles boursiers, possibilité d'effectuer des virements et de passer des ordres de bourse, accès à l'information boursière et financière.</i>	
• Mise à disposition d'un PassCyberplus pour la sécurisation des opérations en ligne ⁽²⁾ (sous condition)	
- Le premier	Gratuit
- Chacun des suivants	9,90
• Carte PassCyberplus (sous condition)	Par an 5,00
<i>Lors de l'utilisation de l'Internet, soyez vigilant et adoptez de bonnes pratiques. Votre Banque Populaire vous invite à aller sur le site : http://surfez-intelligent.dgmic.culture.gouv.fr</i>	

Cyberplus vous permet de gérer vos comptes par Internet, de manière totalement sécurisée. Si vous êtes titulaire d'une Convention de Relation Equipage, ce service bénéficie d'un tarif préférentiel.

Autres services liés à l'utilisation d'Internet

• Produit offrant des alertes sur la situation du compte ou sur un type d'opération, mises en place par Cyberplus	
- Par alerte par SMS : (prix par SMS + coût opérateur)	0,20
- Par alerte par courriel :	Gratuit
• Accès à l'image des chèques remis et téléchargement (par consultation)	3,10
Par Téléphone	
• Allodis (0 890 90 90 90 - 0,12 €/mn attente gratuite depuis un poste fixe) pour toutes informations concernant nos produits, nos services et la situation du compte (du lundi au vendredi de 8 h à 20 h et le samedi de 8 h 30 à 13 h).	
• Moviplus (abonnement mensuel, 1er mois gratuit(1))	2,00
<i>Moviplus permet de recevoir sur téléphone mobile, le solde du compte, selon une périodicité adaptée à ses besoins.</i>	
• Par SMS avec le 6 11 10	0,35 € l'envoi + prix d'un sms

Votre code d'accès au service SMS+ est indiqué sur votre extrait de compte.

Par automate

• Service Bancaire National	Gratuit
<i>Lors de déplacements hors de sa région habituelle, le Service Bancaire National attaché à la carte de paiement permet de consulter le solde de son compte sur l'ensemble des distributeurs Banque Populaire, de réaliser un virement vers un autre compte Banque Populaire et d'effectuer un retrait.</i>	

⁽¹⁾ Hors coût du fournisseur d'accès à internet ou coût opérateur téléphonie

⁽²⁾ Gratuit pour les moins de 28 ans et les clients résidant hors Lorraine Champagne

Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation
carte/an

La carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation), ou à débit différé (le débit global de vos achats sera effectué en fin de mois). Les cartes Visa ou Mastercard Internationales permettent d'effectuer des opérations à l'étranger. Les cartes Visa 1^{er} et Visa Infinite sont associées à de nombreux services.

En cas de perte ou vol de votre carte, appelez le 03 54 22 10 09, 7 jours/7, 24h/24 pour faire immédiatement opposition.

Gamme de cartes :

Carte de retrait

- Carte Cirrus - réseau mondial	20,00
- Carte Cirrus - pour les 16-28 ans	15,50
- Carte Cirrus - pour les 12-15 ans	7,00

Carte à autorisation systématique Visa Electron

- Carte de paiement à Autorisation Systématique	29,50
---	-------

Electron est une carte de paiement à débit immédiat. Elle permet de régler des achats chez les commerçants⁽¹⁾ et également d'effectuer des retraits dans les distributeurs de billets.

- Carte Budj' Visa (réservée aux 12-17 ans)	2,00/Mois
---	-----------

Carte de paiement :

Une réduction est accordée à partir de la deuxième carte de même type sur le même compte (hors Visa 1^{er}, Platinum et Infinite).

- Carte Nationale et Internationale à débit immédiat :	37,50
- Carte Nationale et Internationale à débit différé	45,00
- Carte Foot à débit immédiat	40,00
- Carte Foot à débit différé	47,00
- Carte Visa Premier	122,00
- Carte Visa Platinum	195,00
- Carte Visa Infinite	290,00

Carte débit-crédit

La carte de débit-crédit permet de choisir d'effectuer des retraits ou des paiements, soit au comptant, soit en utilisant le crédit renouvelable associé à la carte.

- Carte Internationale FACELIA à débit immédiat	37,50
- Carte Internationale FACELIA à débit différé	45,00
- Carte Premier FACELIA	122,00
- Carte Platinum FACELIA	195,00

Carte de crédit

La carte de crédit permet de payer et d'effectuer des retraits au moyen d'un crédit renouvelable.

- Carte Créodis	17,00
-----------------	-------

(1) les commerçants équipés d'un terminal permettant d'effectuer une interrogation de compte à distance

Vos moyens et opérations de paiement

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Les services liés à la carte bancaire

• Service Cartego

- visuel catalogue ou personnalisé (pour chaque nouveau visuel et par an)	8,00 à 10,00
---	--------------

Service de personnalisation de la carte bancaire avec un visuel choisi dans une bibliothèque d'images, selon un thème particulier ou en téléchargeant une photo personnelle.

- Carte NRJ Banque Pop (par an)	3,00 à 8,00
- E-Carte bleue	6,00
	8,50

• Réédition du code confidentiel de la carte

• En cas de vol et usage frauduleux

- Opposition sur carte :	Gratuit
- Refabrication en mode normal :	Gratuit
- Refabrication en mode urgent (72h) :	16,00
- Recherche de facturette en cas de contestation d'une opération	Gratuit

• En cas de perte et usage abusif

- Opposition sur carte :	16,00
- Refabrication en mode normal :	Gratuit
- Refabrication en mode urgent (72h) :	16,00
- Recherche de facturette en cas de contestation d'une opération	Gratuit

• Envoi sécurisé de la carte à une adresse spécifique

- En France métropolitaine	10,00
- A l'International	20,00

Information sur l'assurance en cas de perte et vol des moyens de paiement, consultez la rubrique Assurances et Prévoyance.

Effectuer des retraits avec la carte.

Afin d'éviter les commissions liées aux retraits d'espèces aux distributeurs d'autres banques, pensez à utiliser les automates Banque Populaire.

• Retrait en euros à un distributeur automatique de billet Banque Populaire et PointArgent

Gratuit

• Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro

- à compter du 5ème retrait dans le mois (Gratuit pour les cartes Visa 1er, Platinum et Infinite)	0,80
- à compter du 1er retrait dans le mois pour une carte Visa Electron	0,80

• Retrait d'espèces à un distributeur en devises (hors euros)

2,95% + 2,95

• Paiement par carte en devises (hors EEE⁽¹⁾)

2,95%

Virements

(remarque : pour les virements en devises hors euros ou impliquant un pays hors de l'EEE⁽¹⁾ voir page 21)

• Réception d'un virement

- Virement occasionnel ou permanent national et Virement SEPA ⁽²⁾	Gratuit
- Virement occasionnel ou permanent émis vers un compte BPLC	Gratuit

• Emission d'un virement

- Virement SEPA occasionnel externe ⁽³⁾ dans la zone euro et dans la zone SEPA ⁽²⁾ (ou virement national)	Gratuit
- par Internet	4,25
- au guichet de votre Agence	

- Frais de mise en place d'un virement permanent (virement national ou SEPA⁽²⁾)

- par Internet	Gratuit
- au guichet de votre agence	Gratuit
- Annulation ou rappel d'un virement	20,00

⁽¹⁾ Voir détail zone EEE page 23

⁽²⁾ Virement en euros effectué dans la zone SEPA (voir détail zone SEPA page 23)

⁽³⁾ Un virement externe est à destination d'un compte tenu dans un autre établissement bancaire

Vos moyens et opérations de paiement

Virements ou Eurovirements SEPA (suite)

- Frais sur virement permanent (virement national ou SEPA)
 - par Internet
 - au guichet de votre Agence

Confirmation de bonne exécution d'un virement

- (Mise en place par Cyberplus)
 - par courriel à l'émetteur
 - par courriel au destinataire
 - par SMS à l'émetteur (par SMS)

Prélèvements/TIP/€uroprélèvements SEPA

Frais de prélèvement

- traitement d'un avis de prélèvement
- mise en place d'un prélèvement (hors service public) (gratuit dans les 6 mois suivant l'ouverture du compte)

Frais d'opposition sur prélèvement avant exécution

(révocation d'une échéance de prélèvement) :

Demande tardive de rejet d'un prélèvement

Annulation définitive d'une autorisation de prélèvement

Chèques

Remise de chèque(s)

Paiement d'un chèque

Envoi simple à domicile de chéquier

Envoi en recommandé à domicile de chéquier

(dont frais postaux d'envoi en recommandé avec AR)

Frais d'émission d'un chèque de banque

Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur (le client)

- par chèque (par an)
- ou série de chèques (par an)

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Gratuit
1,75

Gratuit
Gratuit
0,35

Gratuit
9,10

Gratuit
13,30
13,30

Gratuit
Gratuit
Gratuit

6,50
11,60

15,00
32,00

Offres groupées de services

Choisir une convention de relation

Contenu de base de votre convention EQUIPAGE

	Essentiel	Avantage	Privilage	Horizon (16-28 ans)
Cotisations trimestrielles à partir de	20,20	29,54	48,55	8,93
- Cartes bancaires	- Visa Electron	- Visa Mastercard FACELIA	- Premier - Platinum - Infinite	- Visa Electron
- Facilité de caisse (montant indicatif modulable en fonction de votre situation)	150 €	1000 €	3000 €	150 €
- Cyberplus	Idéal	Idéal	Idéal	Optimal
- Crescendo ou virement permanent vers votre compte épargne	X	X	X	
- Fructi Budget option 1	X	X	X	
- Sécuriplus 1 Assuré	X	X	X	X
- Privilèges Equipage		X	X	
- BP Info 05 49 17 53 53		X	X	

OPTIONS

- Carte Visa ou Mastercard				X
- Cyberplus Optimal	X	X	X	
- Moviplus	X	X	X	X
- Fructibudget option 1				X
- Fructibudget option 2	X	X	X	X
- Sécuriplus 2ème Assuré	X	X	X	X
- 2ème carte à demi-tarif hors Visa Premier ou Infinite		X	X	X

- Votre cotisation Equipage est prélevée trimestriellement et vous bénéficiez systématiquement d'une réduction de 10% sur l'ensemble des produits et services souscrits dans le cadre de votre Convention.

Convention Equipage Frontaliers : à partir de 4 € par mois, cette convention est composée de produits et services spécialement adaptés aux divers clients résidant en France et travaillant en Allemagne, en Belgique et au Luxembourg. N'hésitez pas à interroger votre Conseiller de clientèle.

Bénéficiaire de moyens de paiement alternatifs au chèque (par mois) soit 42,00 euros par an

3,50

BASEO Banque Populaire (forfait destiné aux clients sans chéquier) comprenant :

- 1 carte Visa Electron (à autorisation systématique)
- 1 chèque de banque par an, RIB
- 6 traitements d'avis de prélèvement par mois
- 2 virements occasionnels avec RIB par mois (France)
- 2 virements permanents/mois
- 1 accès à Cyberplus IDEAL et Tonalité Plus

En option à tarif avantageux : Moviplus, service d'alertes sur solde de compte deux fois par semaine, programmées par SMS (par mois) 0,50
Pour les clients titulaires d'une convention Baséo

Commission d'intervention

- par opération 5,00
- plafond mensuel 30,00

Forfait de frais de rejet de prélèvement

(y compris échéance de prêt), de virement, de TIP

- si montant de l'opération inférieur à 10 € montant de l'opération 10,00
- si montant de l'opération supérieur ou égal à 10 € 10,00
- plafond mensuel 30,00

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

• Commission d'intervention

- par opération	8,60
- plafond mensuel	223,60

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

La commission d'intervention correspond à la somme perçue par la Banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier. (Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : com intervent.)

Opérations particulières

• Frais par Saisie Attribution	95,00
• Frais par Opposition Administrative (Max : 10% du montant de l'opposition)	Maxi 200,00
• Frais par Avis à Tiers Détenteur	95,00
• Frais par Saisie à Tiers Détenteur	9500
• Frais par Opposition à Tiers Détenteur	95,00

Incidents de paiement

Les incidents liés aux chèques

Attention aux conséquences de l'émission d'un chèque sans provision ! Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble de vos comptes, dans toutes les banques ainsi que l'inscription au Fichier Central des Chèques, recensant les personnes frappées d'interdiction bancaire. Cette interdiction s'applique pour une durée de 5 ans. La levée de l'interdiction peut cependant être obtenue à tout moment, dès le paiement du chèque en interdiction. En cas de question, demandez à votre Conseiller les conditions d'éligibilité et bénéficiez de moyens de paiement alternatifs au chèque.

Irrégularités et incidents

• Forfait de rejet d'un chèque

- (pour absence de provision suffisante ou autres motifs)
- inférieur ou égal à 50 € :
 - supérieur à 50 € :

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

30€
50€

Le forfait de rejet d'un chèque comprend : la lettre d'information préalable au rejet (lettre Murcef), la commission d'intervention, les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour la régularisation, les frais de représentation et la demande de mainlevée d'interdiction bancaire. (Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : frais de rejet)

• Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision

(Tarif compris dans le forfait de frais en cas de rejet de l'opération)

15,00

• Chèque émis en période d'interdiction bancaire

Gratuit

• Chèque émis et retourné impayé pour motif autre que sans provision

Gratuit

• Chèque remis et retourné impayé pour motif autre que sans provision

16,00

Les incidents liés aux autres moyens de paiement

• Forfait de rejet d'un prélèvement, d'un virement, d'un TIP ou d'un télé règlement⁽¹⁾

- (pour absence de provision suffisante ou autres motifs)
- inférieur à 20 €
 - supérieur ou égal à 20 €

Montant de l'opération
20€

Ce montant forfaitaire comprend : la commission d'intervention, les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation.

(Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : frais de rejet)

• Notification de refus d'exécuter un ordre de paiement

20,00

⁽¹⁾ Quelles que soient la devise, la provenance et la destination de l'opération

Découverts et crédits

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Facilité de caisse et/ou découvert

Le solde du compte doit être maintenu créditeur. Une certaine souplesse de gestion peut toutefois être accordée par la mise en place d'une autorisation de découvert. Le coût total du découvert dépendra alors de son montant et de la durée pendant laquelle le compte sera débiteur.

• Mise en place ou renouvellement d'autorisation de découvert	
- Frais de dossier (par an)	28,00
• Découvert autorisé*	
- frais de gestion en cas d'intérêts débiteurs (par trimestre)	11,70
- intérêts débiteurs au taux de : Taux de base BPLC +	10,60%
• Découvert non autorisé*	
- frais de gestion en cas d'intérêts débiteurs (par trimestre)	11,70
- intérêts débiteurs au taux de : Taux de base BPLC +	13,60%
• Taux de base BPLC (en vigueur au 01/01/12)	7,90%

*(dans la limite des taux d'usage publiés trimestriellement au Journal Officiel).

Crédits à la consommation

• Prêt Automobile	
- frais de dossier proportionnel au montant du prêt	1,10%
- minimum	40,00
- taux débiteur annuel	Nous consulter
• Prêt travaux - déco	
- frais de dossier proportionnel au montant du prêt	0,50%
- minimum	15,00
- maximum	100,00
- taux débiteur annuel	Nous consulter
• Gamme de prêts spécifiques réservés à la fonction publique	Nous consulter
• Pour les Etudiants et les Jeunes Actifs âgés de - 28 ans	
- Caution locative	0,50% max. du montant annuel garanti + frais de dossier 30,00
• Prêt Étudiant	
- frais de dossier	Gratuit
- taux débiteur annuel	Nous consulter
• Crédit renouvelable	
- Facelia de 1000 à 21 500 €	Nous consulter
• Crédits immobiliers	
• Prêt Épargne Logement	
- taux	Nous consulter
• Prêt à Taux Zéro (frais de dossier)	Nous consulter
• Autres types de prêts immobiliers	
- frais de dossier proportionnel au montant du prêt	1,00%
- minimum	150,00
- taux	Nous consulter

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Découverts et crédits

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Autres prestations

• Délivrance d'une caution ou d'une garantie bancaire	
- commission d'engagement (l'an, sur le montant de l'engagement)	2,00%
- frais d'acte simple	42,00
- frais d'acte spécifique ou complexe	130,00
- frais d'acte en langue étrangère	150,00
• Information annuelle des cautions	15,00
• Les garanties	Consultez votre conseiller

La garantie est inhérente à tout crédit. Elle peut être personnelle et/ou réelle en fonction de la nature du crédit, de son objet ainsi que de la situation de l'emprunteur. Le coût de la garantie dépend de sa nature, de la complexité de son traitement ainsi que de la réglementation en vigueur.

Opérations nécessitant un traitement particulier

• Réédition de tableau d'amortissement	
- demande par internet (par prêt)	5,00
- demande au guichet de votre agence (par demande)	28,50
• Duplicata d'offre de prêt	75,00
• Attestation d'intérêts	9,90
• Décompte	
- demande par internet (par décompte)	44,80
- demande au guichet de votre agence (par décompte)	56,00
• Changement de compte de prélèvement des échéances	
- demande par internet	24,00
- demande au guichet de votre agence	30,00
• Changement de la date de prélèvement des échéances	
- demande par internet	32,00
- demande au guichet de votre agence	40,00
• Changement de la périodicité de prélèvement des échéances	
- demande par internet	64,00
- demande au guichet de votre agence	80,00
• Réduction ou allongement de la durée	1% du capital restant dû minimum 400,00
• Report d'échéance	1% du capital restant dû minimum 400,00
• Désolidarisation	1% du capital restant dû minimum 400,00
• Reprise d'impayés	1% du capital restant dû minimum 400,00
• Ajust, modification, suppression d'assurance	1% du capital restant dû minimum 400,00
• Autre demande	1% du capital restant dû minimum 400,00
• Renégociation de taux	1% du capital restant dû

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Découverts et crédits

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Les assurances

• Prêts immobiliers

- Décès, perte totale et irréversible d'autonomie
de 1,55 € à 3,35 €/mois /10 000 € suivant tranche d'âge
- Décès, perte totale et irréversible d'autonomie,
arrêt de travail
de 2,33 € à 5,00 €/mois /10 000 € suivant tranche d'âge
- Perte d'emploi
 - prise en charge de l'échéance de prêt à 50%
2,50 €/mois /10 000 €
 - prise en charge de l'échéance de prêt à 70%
3,50 €/mois /10 000 €
- Décès seniors à partir de 65 ans
8,50 €/mois /10 000 €

• Prêts Personnels

- montant inférieur ou égal à 21 500 € et âge inférieur à 61 ans
(convention AREAS)
- Décès, perte totale et irréversible d'autonomie,
7,00 €/mois /10 000 €
- montant supérieur à 21 500 €
- Décès, perte totale et irréversible d'autonomie,
4,67 €/mois /10 000 €
- Décès, perte totale et irréversible d'autonomie, arrêt de travail
7,00 €/mois /10 000 €

• Prêts Personnels Seniors

- à partir de 65 ans
Consultez votre conseiller

• Prêts Etudes

1,90 € par mois pour 10 000 €

• Traitement de dossier de délégation d'assurance 119,60

Epargne et placements financiers

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Epargne bancaire

• Bénéficiaire d'une épargne disponible

- LDD (ex. Codevi)
 - LEP
 - Compte sur Livret
 - Codevaire
 - Livret A
- N'hésitez pas à contacter votre Conseiller

Ces solutions de placement vous permettent de faire fructifier votre épargne tout en plaçant et en retirant votre argent, à tout moment, lorsque vous le souhaitez. Vos intérêts sont servis annuellement.

• Épargner en vue d'un projet immobilier

- PEL
 - CEL
- N'hésitez pas à contacter votre Conseiller

• Crescendo (abonnement annuel) 13,50

Service permettant de placer les excédents de trésorerie : lorsque le solde du compte excède un montant que vous avez déterminé, un virement est automatiquement déclenché vers le compte épargne de votre choix. Attention, l'inverse est possible uniquement sur instruction écrite de votre part.

• Épargner pour vos enfants

- Livret Premier Pas
 - Livret Jeune (12-25 ans)
- N'hésitez pas à contacter votre Conseiller

• Dynamiser votre épargne

Des solutions de placements à terme, assurance Vie, PEA... existent dans votre Banque Populaire. Votre conseiller se tient à votre disposition pour plus de précisions.

Opérations sur or

• Transactions jusqu'à 4500 € 2,50%

Mini par ordre 55,00

• Transactions à partir de 4500 € 2,00%

S'y ajoutent les frais particuliers décomptés par notre correspondant spécialiste tels que les commissions de traitement, les frais d'expertise, de mise sous sachet plombé, de tri. Ces frais sont répercutés sans commission complémentaire de la BPLC.

Epargne et placements financiers

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Gérer votre portefeuille boursier

La facturation des ordres Bourse dépend principalement de la place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de votre ordre et du mode de transmission que vous choisirez (Internet, téléphone...)

• Ordre de Bourse Euronext (Paris, Bruxelles et Amsterdam) au comptant

• Par téléphone (ALLODIS BOURSE 098 098 00 13 - n° non surtaxé)

- Achat/Vente d'actions (courtage inclus) 1,20% du brut par opération mini 15,00
- Achat/Vente d'obligations (courtage inclus) 0,72% du brut par opération mini 15,00

• Par Internet (LINEBOURSE), tarif dégressif par tranche cumulative

- Inférieur à 1500 € Par ordre 9,00
- De 1501 à 10 000 € 0,60%
- De 10 001 à 40 000 € 0,54%
- A partir de 40 001 € 0,48%

• Avec Service de Règlement Différé (SRD)

- Commission de règlement différé (Achat/Vente) 0,02% par jour à partir du 4^e jour
- Frais proportionnels au montant brut négocié 0,24% du brut minimum 22,00
- Frais de prorogation

• Ordre de Bourse sur titres cotés à l'étranger

Ces opérations sont réalisables par téléphone par Allodis Bourse uniquement.

- Commission par opération 1,55% du brut mini 45,00 (hors frais de broker)

• Souscription d'OPCVM

- OPCVM Groupe Gratuit
- OPCVM hors Groupe 28,00

Opérations sur titres

• Souscriptions diverses 1,79% du montant de l'opération

- Minimum par opération 5,50
- Maximum par opération 18,50

• Attributions

- Par titre 0,55
- Minimum 5,50
- Maximum 18,50

• Opérations diverses : OPA, OPE, OPR, BSA

30,50 par opération

• Transfert de compte vers un autre établissement :

- Comptes titres ordinaires ou PEA :
 - Frais par ligne 5,00
 - Forfait minimum 120,00

Epargne et placements financiers

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

• Droit de garde (frais annuels et part compte)

Les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...). Ils sont perçus annuellement au titre de l'année en cours et sont calculés sur la base du portefeuille valorisé au dernier cours de Bourse de l'année civile précédente.

- Parts sociales BPLC Gratuit
- Valeurs Groupe et assimilés 20,00
- Autres valeurs
 - hors LINEBOURSE
 - 0,20% sur capitalisation au 31.12 précédent 5,00
 - forfait par ligne 33,00
 - avec LINEBOURSE
 - 0,20% sur capitalisation au 31.12 précédent
 - forfait par ligne Gratuit
 - minimum global 33,00
- Autres produits et services
 - Frais de gestion de PEA (frais annuel - hors droits de garde) Gratuit
 - Hissé : épargne programmée (Comptes d'Instruments Financiers, PEA, assurance-vie) Gratuit
 - Relevé de portefeuille Titres
 - Mensuel 3,50
 - A date rétroactive 31,00
 - Edition après reconstitution manuelle 230,00

Gérer votre patrimoine financier

• Gestion sous mandat à partir de 15 000 € : STRATUS

- (portefeuille géré en OPCVM) 0,20% du total de l'actif, mini 54,70 € TTC
- Bilan Patrimonial Gratuit

Assurances et prévoyance

Assurance perte ou vol des moyens de paiement

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

(Sécuriplus)	
- 1 assuré	25,00
- 2 assurés	32,00

Sécuriplus assure vos chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger. Sécuriplus garantit le remboursement de vos clés et papiers s'ils sont volés ou perdus avec vos moyens de paiement. Votre assurance Sécuriplus vous couvre également si l'on vous dérobe vos espèces lors d'un retrait au distributeur.

Votre assurance personnelle

MAV (Multirisque des Accidents de la Vie) Consulter votre Conseiller

Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie garantit le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros ainsi que des services d'assistance essentiels (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives et sociales...)

Autonomie Consulter votre Conseiller

Ce contrat d'assurance vous assure le versement d'une rente mensuelle, d'un capital équipement forfaitaire et des services d'assistance indispensables pour faire face aux conséquences souvent lourdes de la perte d'autonomie.

Fructi-Santé Consulter votre Conseiller

Parce que le régime obligatoire d'assurance maladie vous rembourse de moins en moins. Fructi-Santé est le complément incontournable pour maîtriser votre budget et faire face aux dépenses de santé de votre famille. Vous bénéficiez en plus, de services de qualité tels que l'assistance santé 24h/24 et 7j/7, l'accès à un réseau de praticiens partenaires.

Protéger vos enfants

- Assur - BP Enfant 19,00
- Assur - BP Horizon, A partir de 25,00

Assur - BP Horizon offre aux jeunes de moins de 28 ans une assurance personnelle et une assurance logement (responsabilité civile, assistance en cas d'accident, indemnisation en cas d'incendie, dégât des eaux, dommage aux biens mobiliers, vol...)

Assurer l'avenir de vos proches

- Fructi-famille Consulter votre Conseiller
- Tisséa Consulter votre Conseiller

Ces contrats de prévoyance vous permettent de mettre votre famille à l'abri de tout souci financier en cas de décès ou d'invalidité absolue ou définitive, par le versement à vos proches d'un capital exonéré d'impôt, de droits de succession et de prélèvements sociaux.

Fructi-budget Consulter votre Conseiller

Ce contrat d'assurance verse à la famille, en cas de décès accidentel de l'assuré, un revenu mensuel garanti pendant une durée d'un ou de deux ans.

Assurer vos biens

- Assur BP - Auto Consulter votre Conseiller
- Assur BP - Habitat Consulter votre Conseiller

La souscription d'un contrat d'assurance est un acte important, il est donc essentiel de bien connaître le niveau de couverture et les services associés à votre assurance. Votre Conseiller de Clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix d'une assurance adaptée à votre situation et vous fournir toute information complémentaire nécessaire.

Opérations bancaires avec l'étranger

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Vos opérations de change

	Clients		Non Clients
	Achat reprise à clients	Vente (délivrance à clients)	Achat (reprise à non clients)
Chèque de voyage	4 €	2% du montant mini 4 €	8 €
Espèces	Gratuit	Gratuit	8 €

Attention, le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction.

Vos opérations carte bancaire à l'étranger

- Paiement par carte bancaire
 - Dans l'EEE en euros Gratuit (3)
 - Dans l'EEE en devises et hors EEE 2,95%
 - Retrait d'espèces à un distributeur d'un autre établissement bancaire :
 - Dans l'EEE en euros Gratuit
 - Dans l'EEE en devises et hors EEE 2,95% + 2,95
 - Retrait d'espèces au Guichet d'un autre établissement bancaire :
 - Dans l'EEE en euros 0,25% + 2,95
 - Dans l'EEE en devises et hors EEE 2,95% + 2,95
- (3) Sauf retrait et paiement > 50 000 € : 0,25% + 2,95 €

Vos virements vers l'étranger

- Virements en devises, non SEPA et reste du monde
 - Virements émis télétransmission ou Internet 15,50
 - Virements émis papier 31,00
- À ces commissions peuvent éventuellement s'ajouter les frais suivants :
- Virements émis en urgence 18,00
 - Acquit SWIFT (justificatif de paiement) 15,50
 - IBAN ou BIC/SWIFT manquant ou erroné 15,50
 - Frais OUR/BEN Nous consulter
 - Commission de change sur devises Voir autres prestations
- Annulation ou rappel d'un virement SEPA 20,00
 - Annulation ou rappel d'un virement en devises, non SEPA et reste du monde 50,00

Vos virements en provenance de l'étranger

- Virements en devises, non SEPA et reste du monde 23,00
- À ces commissions peuvent éventuellement s'ajouter les frais suivants :
- IBAN ou BIC/Swift manquant ou erroné 15,50
 - (+ commission de change sur devises)

Autres prestations

- Commission de change sur devises
 - < 50 € 5,00
 - de 50,01 à 50 000 € 18,00
 - > à 50 000 € 50,00
- Frais de recherche sur opérations internationales 50,00
 - + frais éventuels de la banque étrangère
- Comptes en devises 60,00
 - Ouverture ou clôture
 - Frais de tenue de compte trimestriels selon devises 30 USD ou 20 GBP ou 25 CHF ou 30 CAD ou 25 AUD ou 2200 JPY
- Transfert non-exécutable par banque étrangère 30,00
- Retraitement d'un virement (coordonnées erronées) 15,00
- Attestations diverses 30,00

Vos opérations par chèque

- Commission de paiement d'un chèque
 - Jusqu'à 50 € 5,00
 - De 50,01 € à 1 000 € 17,50
 - Supérieur à 1 000 € 35,00
- Emission d'un chèque de banque en devises (+ commission de change sur devises) 40,00
- Commission d'encaissement d'un chèque sauf bonne fin
 - Jusqu'à 50 € 5,00
 - De 50,01 € à 1 000 € 17,50
 - Supérieur à 1 000 € 35,00
- Commission d'encaissement d'un chèque définitif (+ commission de change sur devises et frais de banque correspondante) 60,00
- Chèque impayé (+ frais banque étrangère) 60,00

Résoudre un litige

Vous vous interrogez sur une tarification de la banque, vous ne comprenez pas une écriture, votre Banque Populaire a le souhait de vous apporter une réponse complète dans les plus brefs délais.

1. Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié

2. Vous pouvez également contacter Allodis

• Pour toutes informations concernant nos produits, nos services et la situation de compte :

- Depuis la France : 0 890 90 90 90
0,12 €/mn, attente gratuite depuis un poste fixe
Du lundi au vendredi de 8h à 20h
Et le samedi de 8h30 à 13h
- Depuis l'étranger : 00 33 87 65 87 97
Tarif selon pays et opérateur

• Réclamations et oppositions sur chèques perdus ou volés :
03 54 22 10 09 (numéro non surtaxé)

3. Oppositions sur cartes bancaires

- Depuis la France : 01 77 86 24 24
- Depuis l'étranger : 00 33 (0)2 54 54 67

4. Vous pouvez vous connecter sur le site www.bplc.fr

5. BANQUE POPULAIRE LORRAINE CHAMPAGNE

Service Satisfaction Clientèle

3, rue François de Curel - BP 40124 - 57021 METZ Cedex I

Le site Internet de la FBF* : "Les Clés de la Banque" (<http://www.lesclesdelabanque.com>) contient également de multiples informations sur l'utilisation de votre compte, de vos moyens de paiement...



* Fédération Bancaire Française

Pour rester en contact avec votre banque à tout moment

Pour contacter un conseiller

• Allodis :

- Depuis la France : 0 890 90 90 90
0,12 €/mn, attente gratuite depuis un poste fixe
Du lundi au vendredi de 8h à 20h
Et le samedi de 8h30 à 13h
- Depuis l'étranger : 00 33 87 65 87 97
Tarif selon pays et opérateur

Un accès direct à votre compte où que vous soyez et 24h/24 :

- Par Internet, avec Cyberplus : www.bplc.fr
- Par SMS avec : le 6 11 10 (0,35 € l'envoi + prix d'un sms)

Union Européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne (y compris les îles Canaries, Ceuta et Melilla), Finlande, France (y compris Guyane Française, Guadeloupe, Martinique, Réunion), Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal (y compris les Açores et Madère), Slovénie, Slovaquie, Bulgarie, République Tchèque, Danemark, Estonie, Royaume-Uni (y compris Gibraltar), Hongrie, Lituanie, Lettonie, Pologne, Roumanie, Suède.

Espace Economique Européen : les 27 pays précédents + Islande, Liechtenstein, Norvège.

SEPA (Single Euro Payments Area) : les 30 précédents + Suisse et Monaco.

Créodis et Facélia sont des produits de :

BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 486 407 115 €.

Siège social : 50 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.
RCS Paris n° 493 455 042.

Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS
sous le N° 08 045 100.

et NATIXIS FINANCEMENT

Société anonyme au capital de 60 793 320 euros
Siège social : 5, rue Masseran 75007 PARIS

439 869 587 RCS PARIS.

Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS
sous le numéro 07022393.

Sécuriplus, Multirisque des Accidents de la Vie, Autonomis et Fructi-Budget sont des produits de :

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE PREVOYANCE

Société anonyme au capital social de 7 396 250 euros

Siège social : 30, avenue Pierre Mendès-France 75013 PARIS
352 259 717 RCS PARIS

Entreprise régie par le Code des assurances

Assurances Banque Populaire Prévoyance est une filiale
de Natixis Assurances.

Fructi-Facilités, Fructi-Famille et l'assurance emprunteur sont des produits de :

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE VIE

Société anonyme au capital social de 481 873 068,50 euros

Siège social : 30, avenue Pierre Mendès-France 75013 PARIS
399 430 693 RCS PARIS

Entreprise régie par le Code des assurances.

et ASSURANCES BANQUE POPULAIRE PREVOYANCE.

Assur BP Enfant, Assur BP Horizon, Assur BP Auto et Assur BP Habitat sont des produits de :

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE IARD

Société anonyme au capital social de 30 000 000 euros

Siège Social : Chaban de Chauray, 79000 NIORT
401 380 472 RCS NIORT.

Entreprise régie par le Code des assurances

Assurances Banque Populaire IARD est une filiale
de Natixis Assurances.

